Innov'action en Normandie

Collectivités, comment encourager la production d'énergies vertes

Mercredi 16 septembre, la Chambre d'agriculture de Normandie a organisé une matinée sur les énergies vertes en agriculture, à Fourneville, dans le Pays d'Auge. Les élus de la communauté de communes de Honfleur Beuzeville étaient associés à la démarche.

Publié le 29 septembre 2020 - Par Julie Pertriaux

De gauche à droite : Jean-Michel Baillard, agriculteur en réflexion pour un projet de méthanisation ; Béatrice Rodts, conseillère Chambre à Lisieux ; Fanny Lemaire, du Syndicat de l'énergie du Calvados, mercredi 16 septembre.
© DR

Jean-Michel Billard est installé depuis cinq ans à Equemauville, près de Honfleur : 160 ha, dont 120 ha de prairie ; 120 Blondes d'Aquitaine ; valorisation de bois de haie en bûches. L'exploitant songe à une association avec ses cousins. Dans le projet : la création d'un atelier de méthanisation et celle d'un atelier vaches laitières. *« Nous sommes dans une zone touristique, proche du littoral. Les épandages de fumier sont compliqués. Avec la méthanisation, nous pourrions diminuer les nuisances olfactives grâce à un épandage enfoui avec une tonne à lisier »*, décrit l'exploitant, en pleine réflexion. Face à lui, NOTAMMENT

une vingtaine d'élus de la communauté de communes de Honfleur Beuzeville et des environs. *« Les tarifs du lait sont variables, la méthanisation est une source de revenus »,* argumente-t-il.

Comment aider ?

Michel Bailleul, maire d'Equemauville demande : *« que peut faire la collectivité pour vous aider ? »*
L'exploitant de répondre : *« apporter des déchets de pelouse pour alimenter l'unité de méthanisation l'été, lorsque les vaches sont à l'herbe »*. Pour aller plus loin dans l'interaction, Fanny Lemaire, du Syndicat des énergies du Calvados (Sdec), explique : *« il existe des petits réseaux de chaleur dans les communes pour valoriser l'énergie produite par la méthanisation. Le maire peut aider à la mise en relation ».*
Autre rôle des élus soulevé par Béatrice Rodts, de l'antenne de Lisieux à la Cran, celui de facilitateur avec les riverains : *« la collectivité peut aussi contribuer à l'acceptabilité des projets par les habitants ; les projets de méthanisation ne sont pas courants sur le territoire. L'usine à gaz peut faire peur. En tant qu'élus, si vous organisez des réunions publiques, vous serez en première ligne. Vous devez être convaincus par le projet ».*

Trois orientations solaires

Les conseillers Chambre d'agriculture ont ensuite présenté aux élus les différentes sources agricoles de production d'énergies vertes. La première, l'énergie issue du photovoltaïque.
Trois orientations existent : la revente, la location de toiture ou l'autoconsommation. Pour une installation idéale de panneaux sur toiture, prévoir une exposition plein sud et une inclinaison du toit à 30°. Michel Eury, conseiller bâtiment à la Chambre du Calvados, met en garde sur des freins au développement : *« le coût de raccordement au réseau, le désamiantage et la consolidation de la charpente sur des bâtiments existants, l'administratif, le financement* ». L'autoconsommation d'énergie solaire gagne du terrain, des trackers - panneaux photovoltaïques posés sur un mât motorisé - accordent davantage de souplesses à l'installation. Michel Eury met en garde les intéressés contre les démarcheurs peu scrupuleux.

Encourager les haies

Ensuite, place au bois. Stéphane Pestel, conseiller gestion du bocage et boisement à Saint-Lô, a alors argumenté en faveur de *« la filière bois énergie [qui] valorise du carbone. On compte 75 m linéaires de haie par hectare dans le Pays d'Auge. L'arbre et la haie sont des atouts dans la transition écologique : ils sont brise-vent, abritent la biodiversité, stockent le carbone, luttent contre les inondations et l'érosion et produisent du bois ».* Si l'entretien des haies bocagères est souvent vécu comme une charge par les agriculteurs, Stéphane Pestel tente de prendre le contre-pied en vantant la production locale et renouvelable de bois. Quant aux élus, il leur rappelle que *« la production de bois issu des haies n'est pas synonyme de destruction de haies. L'entretien durable du maillage a un coût, le temps passé doit être valorisé via la production de plaquettes bocagère »* par exemple. Un débouché auquel les communes peuvent s'associer en montant des chaudières à bois pour une école, une salle polyvalente... *« Le Sdec propose des études gratuites de projet de chaufferies bois,* glisse Fanny Lemaire. *Nous pouvons aussi porter le projet de votre commune. L'Ademe soutient financièrement ces projets ».* Dans la Manche, *« une trentaine de chaufferies bois valorisent 50 km de haies,* chiffre Stéphane Pestel. *La ressource en bois est là, ne la freinons pas mais rendons à la haie un intérêt économique ».*

La Normandie s'est fixée l'objectif de 400 unités de méthanisation d'ici 2030. Actuellement, la région en compte une centaine en fonctionnement, une vingtaine en construction, une soixantaine en cours d'instruction, une centaine en cours de réflexion.